

18
juil. 2018

▲ Niv. 1

L'État a
répondu

France

n° 56/2018

Création de l'alerte : 25 juin 2018

L'inaction de la police face aux graves menaces sur internet envers une journaliste



SOURCE DE LA MENACE ▶ Non-étatique

CATÉGORIE  ▶ Harcèlement et intimidation de journalistes


AUTEUR : RSF


Julie Hainaut, une pigiste française basée à Lyon qui écrit pour Le Petit Bulletin, un journal sur la culture lyonnaise, s'est retrouvée au centre d'une tempête médiatique exceptionnellement violente en septembre dernier après avoir rapporté que les propriétaires d'un bar avaient tenu des propos faisant l'éloge de l'ère coloniale. Elle a reçu de nombreuses insultes et de très sérieuses menaces, l'adresse de son domicile a été publiée en ligne, et des gens l'ont attendue devant chez elle à deux reprises. Elle a depuis déposé 4 plaintes différentes auprès de la police mais n'a reçu aucun retour ou suivi de ces plaintes, même s'il serait très simple d'identifier les personnes ou les sites web impliqués dans ces menaces. Le procureur, interrogé, n'était même pas au courant de son cas.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

-  Article publié par Rue89Lyon: "Le cyberharcèlement est aussi violent qu'un coup de poing"
-  Article publié par Liberation : "Cyberharcèlement envers une journaliste : le SNJ dénonce l'inactivité du gouvernement"

RÉPONSES DE L'ÉTAT

 18 juil. 2018 | Réponse des autorités françaises

-  Lettre de la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe

